



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles.  
Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

## Vos contacts :



Grandes Cultures et  
Maraîchage

Juliette GUESPIN

06 42 10 75 74

[juliette.guespin@haute-saone.chambagri.fr](mailto:juliette.guespin@haute-saone.chambagri.fr)



Élevage bovins lait et  
animatrice GAB 70

Marion CHUROUT

03 84 77 14 68

[marion.churout@haute-saone.chambagri.fr](mailto:marion.churout@haute-saone.chambagri.fr)



Grandes Cultures et  
Polycultures Élevages

Patrice CÔTE

06 73 92 03 52

[patrice.cote@haute-saone.chambagri.fr](mailto:patrice.cote@haute-saone.chambagri.fr)



## POINT MÉTÉO

Avec un temps calme au niveau des ondées, les moissons ont bien avancé ces derniers jours. Les foins ont également été réalisés.

La semaine du 2 août devrait être mitigée ce qui va impacter les chantiers.



## PRÉPARATION DES TERRES

Suite aux événements climatiques très pluvieux de ces derniers jours, il sera de mise de faire attention aux premiers déchaumages. En effet, le risque de faire « plus de mal que de bien » est d'actualité.

**Travailler sur des terres ré-essuyées !** Les parcelles encore humides vont avoir un risque très élevé de compactage avec le passage des outils ainsi que de lissage et la réalisation de mottes qu'il sera difficile à éliminer dans certaines terres.

Sur les parcelles asphyxiées, le passage d'un décompacteur est recommandé et plus particulièrement avec le fait qu'il n'y a pas eu de très fortes gelées cet hiver ni, pour le moment, d'épisode de sec important qui aide à la restructuration mécanique des sols.

En cas de doute de compactage, un rapide profil avec un chargeur ou un télescopique équipé d'un transpalette permet d'avoir accès rapidement à la zone de terre non travaillée pour évaluer son « état de santé ».

Pour être formé à cette technique et bien plus encore, un nouveau groupe « **GAIA** » travaillant sur la fertilité physique et biologique (analyse de matière organique prise en charge à 75%) de vos sols, va débuter à l'automne 2021 et ce jusqu'au printemps 2022. N'hésitez pas à contacter dès maintenant Juliette Guespin au 06 42 10 75 74 pour y être intégré (selon distances géographiques).



## VIGILANCE STOCKAGE GRAINS ET FOURRAGES

Cette fin de campagne atypique va poser un problème de stockage et surtout de la conservation de vos stocks de grains mais également de fourrages.

**Pour les grains**, il faut surveiller tous les 3 jours maximum si il y a des variations de températures de votre ou vos stockages et ce sur plusieurs points et niveaux de prélèvements dans la cellule ou le tas. Un conseil, notez sur un tableau situé près du grain contrôlé et notez chaque relevé dessus. De ce fait, la moindre variation sera facilement identifiable, et doit vous permettre d'intervenir très rapidement.

**Pour les fourrages**, pailles et surtout foins, laissez les bottes se « stabiliser » plusieurs jours à l'extérieur des bâtiments de stockage. Avant de les rentrer, essayez de contrôler la température des cœurs des bottes.

Hormis le fait d'avoir une dégradation de la qualité de vos fourrages, une botte « non-stabilisée » peut provoquer un incendie de votre bâtiment.



## AGENDA :

### Salon Tech&Bio

Bourg-lès-Valence (26)

21 au 23 sept. 2021

Salon international des techniques bio et alternatives

*(Voyage en cours*

*d'organisation pour la*

*Région BFC le mercredi*

*22 septembre 2021 –*

*Plus d'info à venir ou*

*contacter votre*

*conseiller(e))*

### Bioloweek

Département du Jura

Semaine du 25 au 29

octobre 2021

½ journée technique

sur différentes

productions bio

### Biotiful Day

Région Franche-Comté

27 octobre 2021



## RAPPEL CONDUITE COLZA

Certaines exploitations vont réaliser des implantations de colza au mois d'août.

Quelques rappels :

- Penser à bien réaliser **des faux semis efficaces**. Ne pas forcer les travaux du sol sur des terres non ré-essuyées.
- Éviter de semer les colzas derrière une luzerne ou une prairie. Prévoir de les implanter après la paille de luzerne ou en précédent de protéagineux.
- Si vous associé une autre espèce au colza, la lentille est une plante compagne intéressante. Attention cependant à ce qu'elle gèle bien pendant l'hiver pour ne pas concurrencer la culture principale.
- La densité de semis à prévoir pour des semoirs monograines est de 55 pieds/m<sup>2</sup> à 70 pieds/m<sup>2</sup> viable pour un semis en plein.
- Pour la fertilisation, le tableau ci-dessous, issu du [Guide Grandes Cultures Bio de la Région BFC](#) est un indicatif :

Azote	150 à 170 uN/ ha brutes*	Azote organique de préférence rapidement minéralisable (fiente de poule par exemple)
Soufre	75 unités de SO <sub>3</sub>	Apport de kiesérite (150 kg/ha). Effectuer cet apport début à mi-mars et l'incorporer avec un outil de désherbage
Dans les sols carencés en bore	Bore : 1 à 2 kg/ ha. En foliaire 450 g/l de matière active	Effectuer un apport de sel de bore en fin d'hiver (stade boutons accolés, attention aux gelées).

\*Limite réglementaire



## PROBLÉMATIQUES SUR CÉRÉALES

Cette campagne a vu la présence de maladies problématiques comme la **Carie** du blé ou la présence d'**ergot**. Toutes les céréales peuvent, à différentes échelles, être impactées par ces deux problèmes.

Pour l'ergot, le tri rigoureux du lot peut aider à corriger ce dernier, et le labour avec rasette puis impasse de labour pendant les deux campagnes suivantes aide à gérer cette problématique en lien avec les mesures préventives (entretien des bordures de champs etc.)

Pour la Carie, dans la majorité des cas (environ 80 %), il y a la présence d'une odeur de poisson pourri dans la parcelle ou le lot de grain. Mais pas systématiquement. L'intérieur des grains sont remplis de spores noires. En cas de doute, la méthode la plus efficace et la plus sûre afin de connaître le taux de contamination de spores de Carie de son lot est de la faire analyser dans un laboratoire agréé.

En cas de suspicion de Carie, récolter en tout dernier, ne pas stocker avec les récoltes saines et ne pas faire transiter dans les installations ou les vis du stockage.

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône

17 quai Yves Barbier - BP 20189

70004 VESOUL

Tél.: 03 84 77 14 40

INFO BIO BFC

<https://bio.bfc.chambagri.fr/>

Site internet :



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

